

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE STORNOWAY

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Stornoway, tenue au lieu ordinaire des séances, au 507, Route 108 Ouest, le **7 février 2022** à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Linda Bouchard
Siège #2 - Renald Béliveau
Siège #3 - Richard Boivin
Siège #4 - Réal Cameron
Siège #5 - Réjean Boulanger
Siège #6 - Rachelle Audet

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Martine Brouard. Lynda Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte. Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 4 juillet 2020 # 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux, la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Stornoway sera devant public.

2022-02-18

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUIVI DU CONSEIL DE LA SÉANCE extraordinaire d'adoption du plan triennal 2022-2023-2024 et de la séance extraordinaire du lundi 22 décembre 2021, de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 et de la séance extraordinaire du dépôt du budget 2022 du 24 janvier 2022.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 - Résolution d'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption du plan triennal 2022-2023-2024 du 22 décembre, de la séance extraordinaire du 22 décembre 2021, de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 et de la séance extraordinaire d'adoption du Budget 2022, du 24 janvier 2022

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 - Résolution d'adoption du schéma de couverture de risque incendie-Plan de mise en oeuvre pour l'année 2022

6.1.1 - Niveau des réservoirs incendie

6.2 - Sécurité civile

6.3 - Autres (fourrière)

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - EAU ET ÉGOUT

7.1 - Rapport des tests d'eau potable

7.2 - Rapport de l'opérateur en eaux usées

8 - MATIÈRES RÉSIDUELLES - DÉCHETS DOMESTIQUES

9 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - TOURISME

9.1 - Résolution pour accepter 20 attrait pour l'application Anekdoté

10 - LOISIRS - CULTURE

- 10.1** - Résolution pour autoriser les honoraires supplémentaires vérification de la capacité de la boîte électrique
- 10.2** - Résolution pour accepter l'estimation des coûts des travaux selon le scénario #2 présenté lors de l'atelier de travail du 1er février 2022
- 10.3** - Résolution pour accepter l'entente promotionnelle touristique 2022 de la SDE du Granit

11 - LÉGISLATION

- 11.1** - Avis de motion et dépôt du projet du projet règlement # 2022-532 afin de déterminer les taux de taxes, les taux de charges pour l'exercice 2022 et pour fixer les conditions de perception.
- 11.2** - Dépôt des intérêts pécuniaires des conseillers et de la mairesse

12 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 12.1** - Comptes à payer
- 12.2** - Dépenses récurrentes du mois de janvier 2022
- 12.3** - Rapport de la petite caisse au 7 février 2022
- 12.4** - Résolution pour prolonger le bail entre la municipalité de Stornoway et Cogeco (Câble-Axion) d'une année avec option de renouvellement si cet arrangement nous convient encore.
- 12.5** - Résolution pour autoriser la proposition 2022-2023 du Guide de par Icitte Bottin du Granit
- 12.6** - Résolution pour payer la gestion de la Mutuelle de prévention SST de janvier à juin 2022
- 12.7** - Résolution pour commanditer l'album des finissants 2021-2022
- 12.8** - Résolution pour transférer 100 000.00 \$ du compte Avantage 300177-ET1 au compte courant 300177-EOP
- 12.9** - Résolution pour accepter la proposition de participation au projet Bacs de jeux Mini Bougeotte pour un montant de 400. \$
- 12.10** - Résolution pour accepter l'achat d'un deuxième écran d'ordinateur dans le bureau de l'inspecteur en bâtiment et environnement Sacha
- 12.11** - Résolution pour autoriser une contribution à la Fondation des Sourds du Québec
- 12.12** - Résolution pour proclamer les Journées de la persévérance scolaire du 14 au 18 février 2022

13 - RÉSEAUX ROUTIERS

- 13.1** - Rapport de l'inspecteur en voirie
- 13.2** - Résolution pour accepter le plus bas soumissionnaire conforme pour le projet Réfection des chemins Ballock, Hampden et 4e Rang
- 13.3** - Révision à la baisse du montant de l'emprunt temporaire selon l'analyse des ajouts et besoins suivant le montant de la soumission acceptée.
- 13.4** - Résolution pour prolonger les travaux jusqu'au 30 septembre 2022

14 - TECQ 2019-2023

15 - CORRESPONDANCE

16 - VARIA

17 - RAPPORT D'ACTIVITÉS

- 17.1** - Voirie - Réjean Boulanger
- 17.2** - Bibliothèque - Rachelle Audet
- 17.3** - Transautonomie - Réal Cameron
- 17.4** - Conseil d'établissement d'école - Linda Bouchard
- 17.5** - Loisirs - Richard Boivin
- 17.6** - Famille et aînés - Réal Cameron
- 17.7** - SDE du Granit - Réjean Boulanger
- 17.8** - Sécurité civile, Croix-Rouge - Renald Béliveau

- 17.9 -** Comité de développement - Linda Bouchard
- 17.10 -** COGESAF - Sacha Simoneau
- 17.11 -** Parc Stornoway - Réal Cameron
- 17.12 -** Parc Frontenac -
- 17.13 -** Village-relais - Linda Bouchard
- 17.14 -** Art, Culture et Tourisme - Rachelle Audet
- 18 -** MOT DE LA MAIRESSE
- 19 -** DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 20 -** LEVÉE DE LA SÉANCE

Tout le monde confirme avoir reçu une copie. Une dispense de lecture est accordée.

Il est proposé par Renald Béliveau

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Le point varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3 - SUIVI DU CONSEIL DE LA SÉANCE extraordinaire d'adoption du plan triennal 2022-2023-2024 et de la séance extraordinaire du lundi 22 décembre 2021, de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 et de la séance extraordinaire du dépôt du budget 2022 du 24 janvier 2022.

La directrice générale fait le suivi de la séance extraordinaire d'adoption du plan triennal 2022-2023-2024 et de la séance extraordinaire du lundi 22 décembre 2021, de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 et de la séance extraordinaire du dépôt du budget 2022 du 24 janvier 2022.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2022-02-19

4.1 - Résolution d'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption du plan triennal 2022-2023-2024 du 22 décembre, de la séance extraordinaire du 22 décembre 2021, de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 et de la séance extraordinaire d'adoption du Budget 2022, du 24 janvier 2022

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance d'adoption du plan triennal 2022-2023-2024 du 22 décembre et de la séance extraordinaire du 22 décembre 2021, de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 et de la séance d'adoption du Budget 2022 du 24 janvier 2022 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

CONSIDÉRANT QU'aucune explication supplémentaire n'est demandée;

Il est proposé par Réjean Boulanger

QUE le conseil municipal de Stornoway adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption du plan triennal 2022-2023-2024 du 22 décembre, de la séance extraordinaire du 22 décembre 2021, de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 et de la séance extraordinaire d'adoption du Budget 2022, du 24 janvier 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2022-02-20

6.1 - Résolution d'adoption du schéma de couverture de risque incendie- Plan de mise en oeuvre pour l'année 2022

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques incendie doivent adopter, par résolution, et transmettre au ministre, dans les trois (3) mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Stornoway a pris connaissance du rapport, préparé par le directeur incendie de la Municipalité, du plan de mise en oeuvre prévu pour l'année 1 du Schéma de couverture de risques incendie;

Il est proposé par Rachelle Audet

QUE le conseil municipal de Stornoway adopte le rapport du plan de mise en oeuvre prévu pour l'année 1, préparé par le directeur incendie de la Municipalité à l'égard du Schéma de couverture de risques incendie, et ce, pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6.1.1 - Niveau des réservoirs incendie

Réjean a vérifié le réservoir utilisé pour arroser la patinoire. Il est toujours plein malgré que nous l'utilisons pour arroser la patinoire.

6.2 - Sécurité civile

6.3 - Autres (fourrière)

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - EAU ET ÉGOUT

7.1 - Rapport des tests d'eau potable

7.2 - Rapport de l'opérateur en eaux usées

8 - MATIÈRES RÉSIDUELLES - DÉCHETS DOMESTIQUES

9 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - TOURISME

2022-02-21

9.1 - Résolution pour accepter 20 attrails pour l'application Anekdoté

Il est décidé de prendre la résolution 2021.

10 - LOISIRS - CULTURE

2022-02-22

10.1 - Résolution pour autoriser les honoraires supplémentaires vérification de la capacité de la boîte électrique

ATTENDU QUE des honoraires supplémentaires doivent être autorisés pour la vérification de la capacité de la boîte électrique pour compléter l'analyse énergétique par Nix;

Il est proposé par Réal Cameron

Que le conseil municipale autorise la dépense estimée d'environ 1000.00 \$ pour les honoraires professionnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-02-23

10.2 - Résolution pour accepter l'estimation des coûts des travaux selon le scénario #2 présenté lors de l'atelier de travail du 1er février 2022

CONSIDÉRANT QUE suite à la présentation de différents scénarios, le conseil après analyse, a choisit le scénario # 2 comprenant des travaux de ventilation, d'électricité, thermopompes et aérotherme au gaz;

Il est proposé par Linda Bouchard

QUE le conseil accepte la soumission présenté par la firme Nixo pour le projet du chalet des loisirs pour une la demande de subvention au programme bâtiments communautaires verts et inclusifs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-02-24

10.3 - Résolution pour accepter l'entente promotionnelle touristique 2022 de la SDE du Granit

CONSIDÉRANT QUE le SDE Granit sollicite cette année notre appui à la campagne de promotion touristique pour la région de Mégantic en nous offrant la reconduction du plan de visibilité pour la MRC du Granit;

CONSIDÉRANT QUE notre adhésion de membre nous permet de profiter de la visibilité offerte dans le guide touristique de la région de Mégantic et sur le site web dédié au tourisme (tourisme-megantic.com);

CONSIDÉRANT QUE notre partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est permet toujours d'augmenter notre portée et notre visibilité;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs actions seront poursuivies afin de diversifier et développer l'économie et le tourisme de la région. Plus spécifiquement, les efforts de promotion pour l'industrie touristique sont les suivants :

- Soutenir le développement et l'organisation de l'offre dans la région;
- Poursuivre les partenariats, notamment avec Tourisme Cantons de l'Est;
- Améliorer les outils de promotion, actualiser les sites web et animer les réseaux sociaux;
- Poursuivre et adapter en tout temps la stratégie promotionnelle et les activités de promotion touristique;
- Participer ou collaborer dans la mesure du possible à différents salons promotionnels;
- Produire et distribuer le Guide touristique 2022-2023;
- Poursuivre les opérations et la collaboration en accueil touristique;

Il est proposé par Réjean Boulanger

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le renouvellement membre touristique à la Société de développement économique du Granit (SDE du Granit) au coût de 235 \$ plus taxes pour un total de 270,19 \$;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste Cont Guide touristique n°02-701-20-959.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11 - LÉGISLATION

2022-02-25

11.1 - Avis de motion et dépôt du projet du projet règlement # 2022-532 afin de déterminer les taux de taxes, les taux de charges pour l'exercice 2022 et pour fixer les conditions de perception.

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Renald Béliveau conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro # 2022-532 afin de déterminer les taux de taxes, les taux de charges pour l'exercice 2022 et pour fixer les conditions de perception.
- dépose le projet du règlement intitulé, Règlement # 2022-532 afin de déterminer les taux de taxes, les taux de charges pour l'exercice 2022 et pour fixer les conditions de perception. Une copie du règlement est déposée. Une demande de dispense de lecture est également donnée.

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le dépôt du projet de règlement ci-joint.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-02-26

11.2 - Dépôt des intérêts pécuniaires des conseillers et de la mairesse

Selon les articles 357 à 359 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, L.E.R.M., les élus doivent déposer devant le conseil leurs déclarations des intérêts pécuniaires mis à jour. Une transmission du relevé au MAMH sera faite.

Tous les conseillers et la mairesse ont déposé leurs intérêts pécuniaires.

12 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2022-02-27

12.1 - Comptes à payer

Il est proposé par Renald Béliveau

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'ajout de la facture de 70.03 \$ et la facture de 142.56 \$ de Harnois Énergies;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'ajout de la facture de 92.95 \$ de Philippe Gosselin & Ass. Ltée;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'ajout des factures de 35.74 \$, 33.20 \$, 34.27 \$, 35.05 \$ de Canada Post Corporation;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire le paiement des comptes à payer présentés, Art. 204 CM.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12.2 - Dépenses récurrentes du mois de janvier 2022

Les conseillers ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois de janvier 2022 Règ. 2016-499.

12.3 - Rapport de la petite caisse au 7 février 2022

Le rapport de la petite caisse au 7 février 2022 est déposé. Les conseillers ont reçu une copie.

2022-02-28

12.4 - Résolution pour prolonger le bail entre la municipalité de Stornoway et Cogeco (Câble-Axion) d'une année avec option de renouvellement si cet arrangement nous convient encore.

CONSIDÉRANT QU'un bail de location entre la municipalité de Stornoway et Câble-Axion Digitel Inc. pour un emplacement situé sur l'immeuble sis au 509, route 108 Ouest à Stornoway (Québec) G0Y 1N0 a été signé en février 2017 pour une durée de six ans, débutant le 21 octobre 2016 et se terminant le 21 octobre 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Câble-Axion Digitel Inc. désire prolonger d'un an l'entente, avec une option de renouvellement avec les mêmes arrangements;

Il est proposé par Réjean Boulanger

QUE la municipalité autorise un renouvellement d'un an de location, avec option de renouvellement et d'accepter les mêmes arrangements de l'entente actuelle pour la prochaine année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-02-29

12.5 - Résolution pour autoriser la proposition 2022-2023 du Guide de par Icitte Bottin du Granit

CONSIDÉRANT QUE le Guide de par Icitte a présenté une proposition municipale pour 2022 au montant de 200.00 \$ taxes en sus;

Il est proposé par Richard Boivin

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la proposition 2022-2023 du Guide de par Icitte (Bottin de Granit) pour un montant 229.95 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-02-30

12.6 - Résolution pour payer la gestion de la Mutuelle de prévention SST de janvier à juin 2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est dans la mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail avec la Société Mutuelle de Prévention inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Société Mutuelle de Prévention inc. a présenté un relevé d'honoraires pour janvier à juin 2022 au montant de 264,43 \$ taxes en sus;

Il est proposé par Réjean Boulanger

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le paiement des honoraires de la Société Mutuelle de Prévention inc. au coût total de 304,03 \$;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Mutuelle CSST n°02-190-01-419*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-02-31

12.7 - Résolution pour commanditer l'album des finissants 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE des citoyens de Stornoway étudient à la Polyvalente Montignac;

CONSIDÉRANT QUE la Polyvalente Montignac sollicite financièrement la municipalité afin de commanditer l'album des finissants 2021-2022 et en ajoutant un mot d'encouragement afin de souligner leur dernière année à la Polyvalente Montignac;

Il est proposé par Réal Cameron

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la commandite de 1/2 page

dans l'album des finissants 2021-2022 au coût de 125 \$ et en y ajoutant un mot d'encouragement;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Subventions et dons organismes de charité n°02-110-00-990*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-02-32

12.8 - Résolution pour transférer 100 000.00 \$ du compte Avantage 300177-ET1 au compte courant 300177-EOP

Il est proposé par Richard Boivin d'autoriser le transfert de 100 000.00 \$ du compte Avantage au compte opération de la municipalité de Stornoway.

2022-02-33

12.9 - Résolution pour accepter la proposition de participation au projet Bacs de jeux Mini Bougeotte pour un montant de 400. \$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie et souhaite vous offrir la possibilité d'offrir des jeux et de l'équipement sportif afin de maintenir la diversité de l'offre en loisirs pour ses citoyens;

Il est proposé par Réjean Boulanger

QUE le conseil municipal accepte la proposition de participation au projet Bacs de jeux Mini Bugeotte pour un montant de 400.00 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-02-34

12.10 - Résolution pour accepter l'achat d'un deuxième écran d'ordinateur dans le bureau de l'inspecteur en bâtiment et environnement Sacha

CONSIDÉRANT QUE Carole Turgeon de CTMatic a présenté une soumission pour un écran LG 24BL650C-B au coût de 281.99 \$ \$ plus taxes;

Il est proposé par Réneal Béliveau

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'achat d'un deuxième écran pour le bureau de l'inspecteur en bâtiment et en environnement au montant de 324.22 \$ taxes incluses;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Ameublement de bureau n°02-130-00-726*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-02-35

12.11 - Résolution pour autoriser une contribution à la Fondation des Sourds du Québec

Il est proposé par Linda Bouchard

QUE le conseil municipal de Stornoway participe pour un montant de 100.00 \$ à la Fondation des sourds du Québec;

Que le montant soit pris dans le compte budgétaire *Subvention et dons organismes n° 02-110-00-990*

Adopté à l'unanimité des conseillers

2022-02-36

12.12 - Résolution pour proclamer les Journées de la persévérance scolaire du 14 au 18 février 2022

Il est proposé par Richard Boivin

et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la municipalité de Stornoway proclame les 14,15,16,17 et 18 février 2022 comme étant les journées de la persévérance scolaire dans la municipalité de Stornoway et qu'un panier de fruits soit offert aux enseignants de l'École-Rose-Des-Vents.

Accepté à l'unanimité des conseillers.

13 - RÉSEAUX ROUTIERS

13.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

Tout est beau.

2022-02-37

13.2 - Résolution pour accepter le plus bas soumissionnaire conforme pour le projet Réfection des chemins Ballock, Hampden et 4e Rang

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions reçues pour le projet Réfection des chemins Ballock, Hampden et 4e Rang du 26 janvier dernier par Pierre Grondin, ing., Chargé de projet, Infrastructures urbaines pour les services EXP Inc.;

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre Grondin, ing. nous recommande d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Excavation Bolduc inc. pour un montant de 598 689,49 \$ avant taxes (au montant de 688 343,24 \$taxes incluses);

Il est proposé par Réal Cameron

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission de la compagnie, Excavation Bolduc inc. pour le prix de 598 689,49 \$ avant taxes (au montant de 688 343,24 \$taxes incluses);

Accepté à l'unanimité des conseillers.

2022-02-38

13.3 - Révision à la baisse du montant de l'emprunt temporaire selon l'analyse des ajouts et besoins suivant le montant de la soumission acceptée.

Un appel sera fait avec le chargé de projet pour vérifier si le montant de l'emprunt temporaire peut être conservé par rapport au montant de la soumission acceptée.

2022-02-39

13.4 - Résolution pour prolonger les travaux jusqu'au 30 septembre 2022

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur sera autorisé à débiter les travaux que vers la mi-mai 2022 (après la période de dégel).

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur dispose de 8 semaines consécutives pour effectuer sa planification, fournir l'ensemble des documents administratifs et techniques demandés, faire la commande des matériaux, organiser son chantier et réaliser l'ensemble des travaux prévus au contrat.

CONSIDÉRANT QUE à la suite de l'acceptation de la plus basse soumission conforme, il se présente l'opportunité d'améliorer notre fondation ou sous-fondation en ajoutant trois pouces de gravier supplémentaire et ainsi accroître la solidité de nos chemins.

Il est proposé par Réjean Boulanger

QU'une demande de prolongement du délai pour la réalisation des travaux jusqu'au 30 septembre 2022 soit présentée au Ministre.

Adopté à l'unanimité des conseillers

14 - TECQ 2019-2023

15 - CORRESPONDANCE

La correspondance du mois de décembre et de janvier a été déposée. Les conseillers désirant plus de détails pourront en obtenir une copie.

16 - VARIA

17 - RAPPORT D'ACTIVITÉS

17.1 - Voirie - Réjean Boulanger

17.2 - Bibliothèque - Rachelle Audet

17.3 - Transautonomie - Réal Cameron

17.4 - Conseil d'établissement d'école - Linda Bouchard

17.5 - Loisirs - Richard Boivin

17.6 - Famille et aînés - Réal Cameron

17.7 - SDE du Granit - Réjean Boulanger

17.8 - Sécurité civile, Croix-Rouge - Renald Béliveau

17.9 - Comité de développement - Linda Bouchard

17.10 - COGESAF - Sacha Simoneau

17.11 - Parc Stornoway - Réal Cameron

17.12 - Parc Frontenac -

17.13 - Village-relais - Linda Bouchard

17.14 - Art, Culture et Tourisme - Rachelle Audet

18 - MOT DE LA MAIRESSE

Madame Martine Brouard, mairesse sera présente au prochain conseil des maires qui aura lieu le 16 février prochain. Visiter le site web de la MRC du Granit pour consulter les procès-verbaux. www.mrcgranit.qc.ca/.

19 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-02-40

20 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Renald Béliveau et résolu unanimement que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 10.

Martine Brouard,
Mairesse

Lynda Fillion,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Martine Brouard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.